

République Française
Département : INDRE-ET-LOIRE
Arrondissement : Chinon
CLERE LES PINS - COMMUNE

Séance du vendredi 24 avril 2026

Délibération N° DE_028_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	14	14
Date de la convocation : 20/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	3	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-quatre avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Antoine PINARD.

Présents : Antoine PINARD, Lydie JARRIGE, Thierry GARRIDO, Karine DETANDT, Charlie LAIZE, Céline BELSOEUR, Clément NOYON, Catherine CORDEIRO, Benjamin PLAT, Sandra MOREL, Annabelle PINAULT, Pascale DELAUNAY, Patrick GUIET, Anthony PESLIER

Représentés : Benoit BAROT représenté par Pascale DELAUNAY

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Sandra MOREL est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Nomination d'un conseiller municipal délégué

Nomination d'un conseiller municipal délégué.

L'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) dispose que « Le maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et à des membres du conseil municipal ». Ainsi, le maire a seule compétence pour déléguer une partie de ses fonctions à ses élus donc le conseil municipal ne peut limiter l'exercice de cette compétence.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il souhaite nommer Monsieur Noyon Clément, conseiller municipal délégué aux bâtiments communaux.

Le conseil municipal valide avec 3 voix contre et 12 voix pour la nomination de Monsieur Clément Noyon en tant que conseiller municipal délégué aux bâtiments communaux.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

DE_028_2026

Antoine PINARD
Président de séance

Sandra MOREL
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, likely belonging to Sandra Morel, the secretary of the session.